

STUPEUR ET COLERE DEVANT L'IMMOBILISME AUTO-SATISFAIT DE V. PÉCRESSE

Lundi 30 mars, l'ensemble des organisations syndicales étaient invitées au ministère pour une réunion sur la recherche. Les organisations de la FSU (SNESUP-SNCS-SNASUB), de la CGT, de Solidaires, de FO ont intégré les associations SLR et SLU à leur délégation. Les accès au ministère étaient bloqués par tout un dispositif policier. Nous avons dû parlementer 20 minutes pour faire entrer SLR et SLU.

Après une déclaration liminaire de la ministre sur l'importance de la recherche, la délégation a lu le texte présenté ci-dessous qui reprend les revendications d'ensemble des personnels des universités et des organismes de recherche.

Les autres organisations non signataires sont intervenues, en insistant sur quelques points souvent proches de notre déclaration. Dans l'ensemble, le protocole de discussion que nous avons choisi et imposé à V. Pécresse a permis d'obtenir des réponses claires, ou à peu près, sur un certain nombre de points et a laissé moins de place à l'interprétation que ses réponses habituelles.

La ministre a commencé par un discours très auto-satisfait sur sa politique, notamment en matière budgétaire. Elle a fait l'éloge du Crédit Impôt Recherche, qui serait envié par B. Obama et A. Merkel.

La ministre a commencé par répondre aux questions les plus faciles et les plus qualitatives. Nous avons regroupé ses réponses en respectant l'ordre des questions.

L'intégralité du compte-rendu collectif se trouve sur le site du SNESUP

Conclusion :

La ministre n'a donné aucune réponse satisfaisante à nos questions. Seule petite évolution, le financement possible des « chaires mixtes » (qui consomment chacune deux supports d'emplois, celui d'un enseignant-chercheur et celui d'un chercheur) par d'autres moyens que des postes pris dans les EPST, tout en gardant le principe de la chaire, et l'accord de principe d'un engagement de l'Etat sur les moyens nécessaires pour chaque contrat avec les organismes (à voir en pratique...). Il a fallu la contraindre à répondre à nos questions. Rien sur les suppressions d'emplois 2009, refus d'un plan pluriannuel de créations d'emplois, car elle s'inscrit dans la politique de Nicolas Sarkozy de suppression d'un poste de fonctionnaire pour deux départs en retraite. Elle a proposé 6 groupes de travail : certains aspects du plan carrière, les modalités de recrutement sur les chaires, la prospective de l'emploi scientifique, les UMR, les contrats d'objectifs et de moyens, les modalités de versement du préciput de l'ANR.

Au bout de deux heures, les organisations signataires ont demandé une suspension de séance et sont revenues pour lire le communiqué ci-dessous.

Les organisations syndicales et les collectifs qui viennent d'interpeller avec clarté le gouvernement après 8 semaines de grève et de manifestations, constatent avec stupeur et colère son immobilisme auto-satisfait sur l'ensemble des revendications. Madame la Ministre, des milliers de collègues et d'étudiants n'ont comme seul recours que l'amplification de leur mobilisation, et en premier lieu **la manifestation du 2 avril.**

Dernières minutes :

1/ Seulement hier à 18 heures ont été rendus publics les textes des décrets CNU et statutaire. Le texte CNU fait apparaître la transformation des missions de cette instance et un inapproprié et lourd mode électoral par listes de couples titulaire/suppléant pour la désignation des 2/3 de ses membres. Le décret CNU confirme le maintien de la logique de modulation des services et révèle un curieux mécanisme de ventilation des congés CRCT qui, de fait, n'augmenteraient pas significativement la part de ceux-ci attribués par les sections du CNU (se reporter à l'analyse parue dans les lettres flash du SNESUP et aux textes intégraux sur le site du SNESUP). Les deux décrets ont été soumis au Conseil Supérieur de la Fonction Publique d'Etat, d'abord ce matin dans ce qui s'appelle la « section syndicale ». Le SNESUP et la FSU, suivis par la majorité des syndicats (FSU, CGT, FO, SOLIDAIRES, CFDT), ont demandé le report de l'examen de ces textes par 12 voix sur 16. Outre le retard intolérable dans la communication des textes sortis du CTPU, les syndicats ont souhaité que ce report permette d'aller jusqu'au bout de la négociation globale que le fort mouvement unitaire actuel exige du gouvernement.

2/ Congrès du SNESUP : mercredi 1^{er} avril, c'est l'ouverture à partir de 9 h 30 dans les locaux de l'université Paris-Descartes, Centre Universitaire des Saints-Pères. Le congrès est bien sûr ouvert à tous les syndiqués, mais toutefois les votes s'effectuent par les seuls camarades mandatés par leurs sections syndicales.

**3/ Le SNESUP met tout en œuvre pour réussir partout les manifestations du 2 avril.
A Paris, départ 14 h 30 de la place du Panthéon en direction de l'Hôtel Matignon**